

Image not found or type unknown



Récupération du capital après liquidation

Par **Bernard**, le **01/05/2009** à **07:29**

Bonjour,rrn
en juin 2006, j'ai ma société qui a été mise en liquidation judiciaire.rrn
Je vies de recevoir par le greffe du Tribunal le solde de tout compte du mandataire judiciaire et l'ordonnance du Tribunal concernant la liquiation judiciaire.rrn
J'avais compris que nous pouvions déduire sur les impôts tout ou partie du capital investi.rrn
Pouvez-vous m'éclaircir sur le sujet.rrn
Merci d'avance.rrn
Bernard